



HAL
open science

Cottevrard : “ La Plaine de la Bucaille ”

Gertrude Blancquaert

► **To cite this version:**

Gertrude Blancquaert. Cottevrard : “ La Plaine de la Bucaille ”. Bulletin de l’Association française pour l’étude de l’âge du Fer, 1995, 13, pp.7-8. <hal-02541809>

HAL Id: hal-02541809

<https://hal.science/hal-02541809v1>

Submitted on 21 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

COTTEVRARD "La Plaine de la Bucaille"

G. BLANCQUAERT

1. Localisation géographique

Les investigations archéologiques menées sur la commune de Cottévrard s'inscrivent dans le cadre du projet autoroutier A29 reliant Le Havre à Saint-Saëns (76). "La Plaine de la Bucaille" forme un quadrilatère de 1 800 m de long sur 600 m de large et est délimitée sur ses côtés ouest, sud et nord par la vallée encaissée de la Dreule et barrée à l'est par un chemin creux. Cette topographie naturelle bien particulière a influencé l'emplacement des sondages mécaniques. Ceux-ci ont permis de mettre au jour une occupation gauloise étendue sur le flanc est de la vallée de la Dreule.

2. Présentation du site

Le décapage exhaustif de 2,5 ha a révélé l'existence de deux enclos d'habitation et de deux concentrations de vestiges à caractère funéraire.

- L'enclos 1, dégagé sur plus des 3/4 de son étendue, se présente sous forme d'un rectangle de 66 m sur 38 m, dont les côtés courts sont doublés à l'extérieur par un fossé. La surface interne renferme quelques fosses, un silo et un petit bâtiment (8 m sur 6 m) sur poteaux. Non loin de l'emplacement de cet édifice, le fossé nord a livré une importante série de mobilier céramique attribuable à la phase C2 de l'époque laténienne.

- L'enclos 2 adopte une forme trapézoïdale irrégulière à double fossé, dont les côtés externes mesurent 54 m, 16,5 m et 37 m et les côtés internes de 49,5 m, 16,5 m et 29 m. La limite ouest semble perturbée par un important dépôt de colluvions et par des affleurements localisés d'argile à silex. Cet enclos, divisé en deux par une petite rigole avec ouverture au milieu, recèle quelques fosses et deux bâtiments sur poteaux. L'occupation semble s'étendre vers l'est où l'on observe deux greniers sur quatre poteaux. La faible quantité et l'état fragmentaire de la céramique n'a pas encore permis de dater plus précis cet ensemble gaulois.

- Une première concentration de 9 tombes, exclusivement à incinération, a été mise au jour entre l'enclos 1 et 2. Situées juste sous la terre végétale, la plupart d'entre elles ont été abimées par les travaux agricoles. Cette position stratigraphique défavorable a entraîné une lecture difficile d'éventuelles fosses. Celles-ci sont circulaires ou ovalaires et leurs dimensions sont de l'ordre du mètre pour une profondeur conservée très faible (quelques centimètres).

Les restes du bûcher funéraire (cendres et os calcinés) sont généralement recueillis dans une grande jatte accompagnée de petits pots tronconiques et/ou de vases hauts décorés. Beaucoup de récipients sont déformés par la chaleur. Deux tombes n'ont livré qu'un vase haut sur pied. Une d'entre elles et la mieux conservée (petite fosse accolée au fossé) contient une épée pliée et une dague ou poignard (?). D'autres objets métalliques (en cours d'analyse à l'I.R.R.A.P.) ont été trouvés parmi les incinérations. Il s'agit d'une paire de forces, une lame de couteau et d'une clefs dont l'extrémité est torsadée (tous en fer). Ces tombes se rattachent très certainement au début de La Tène finale (LTD1).

- La seconde concentration, comprenant une trentaine de sépultures, semble être sectionnée par la D.25 au Nord-Nord-Ouest et délimitée de façon naturelle par un dôme d'argile à silex au Sud. Quatre types de vestiges ont été observés, à savoir :

- l'inhumation dans une fosse rectangulaire d'orientation N-S ou E-O de taille variée. Le squelette ayant entièrement disparu, seul la présence d'une fibule à l'endroit hypothétique du torse, une ou deux poteries déposées dans un angle et les dimensions même de la fosse incitent à penser qu'il s'agit, bien là d'inhumations. Une seule tombe est entourée d'un enclos de 4 m sur 4 m.

- l'incinération dans une petite fosse ovale contenant plusieurs vases dont un à usage cinéraire. Le comblement est plus charbonneux que dans les inhumations.

(- l'urne isolée retrouvée dans les colluvions.)

- la tombe dans une fosse avec une ou deux vases, mais où l'absence (lors de la fouille) d'os carbonisés d'une part et la taille réduite de la fosse d'autre part ne permettent pas une interprétation à ce stade de l'étude (analyses en cours par I. Le Goff).

Les fosses montrent toutes les mêmes caractéristiques, à savoir un fond plat, des parois droites, un remplissage composé de limon brun gris à gris et la présence d'urnes posées immédiatement sur le fond.

Cette nécropole associe donc deux rites funéraires bien distincts, à savoir l'inhumation (probablement en pleine terre du fait de l'absence de clous ou de parement en pierre) et l'incinération. L'étude céramologique ne permet pas encore une attribution chronologique précise, mais la coexistence avec du mobilier métallique (en occurrence des fibules de type Ia1 et Ib2 de Feugère) situe en partie cet ensemble vers 120 av.J.C. Une analyse approfondie des sépultures et de leur mobilier avec des sites de références connus dans la région (Poses "Le Mesnil de Poses", Pitres et Les Damps dans l'Eure, Mesnil-sous-Jumièges en Seine-Maritime (Les Celtes en Normandie, 1990 : 73-87)) et les régions limitrophes, plus particulièrement en Picardie (Mory-Montcrux (Blanchet 1983 : 66-73) et Breuil-le-Sec (Duval et al. 1983 : 74-95) dans l'Oise et d'Epiais-Rhus dans le Val d'Oise (Lardy 1983 : 127-158)), permettra d'affiner la datation de chaque tombe, leurs relations entre elles et avec les deux enclos domestiques.

3. Bibliographie

Les Celtes en Normandie, 1990 - Catalogue - exposition au Musée d'Evreux-Ancien Evêché.

Les Celtes dans le Nord du Bassin Parisien (VIème - Ier siècle avant J.C.), 1983 - Actes du cinquième colloque tenu à Senlis. Revue Archéologique de Picardie, 1983, n°1.